



1. Le 7 avril, **Debout sur le Zinc** de retour à Méry pour un concert tonitruant.

2 & 3. Le 15 avril, le temps maussade n'a pas entamé la bonne humeur de l'animation « **Méry Basque** » sur notre marché.

4. Pendant les vacances de printemps, **jeux d'enquêtes sur tablettes numériques** à la Médiathèque.

5. Le 23 avril, salle comble à La Luciole pour le **concert solidaire jazz & gospel** du Secours Populaire.

6 & 7. Le 8 mai, **commémoration de la Victoire**, avec les représentants du Conseil Municipal des Jeunes et la classe Défense du collège.

8 & 9. Les 13 et 14 mai, **coupe de France de Viet Vo Dao** au gymnase : une moisson de médailles pour nos compétiteurs mérysiens !



Le « scénario des 4°C » : s'adapter ou agir ?



En mai, le lancement par le gouvernement de la mise à jour du Plan National d'Adaptation au Changement climatique est passé largement inaperçu. Or on ne parle plus de lutter contre le réchauffement mais de s'y adapter.

Le scénario pour la France serait celui d'un réchauffement

de 2°C en 2030 et de 4°C en 2100, alors que l'Accord de Paris de 2015 prévoyait de limiter l'augmentation de température à 1,5°C d'ici la fin du siècle...

Or, les experts l'affirment, au-delà de 2°C les conséquences seront déjà considérables : élévation du niveau des mers, catastrophes climatiques à répétition (tempêtes, inondations, canicules...), pénuries d'eau chroniques... Il ne faut donc pas se résigner à « s'adapter » mais accélérer la lutte contre le réchauffement climatique, car nous sommes collectivement responsables de cette situation !

Les petits ruisseaux font les grandes rivières : s'en remettre à la responsabilité des gouvernants du monde et de la France serait ignorer que toutes les initiatives individuelles coordonnées sont essentielles pour atteindre les objectifs.

Nous pouvons modifier nos comportements : nous avons appris à trier nos déchets parce que c'est devenu obligatoire ; nos nouveaux logements sont plus vertueux parce que la RE2020 impose des normes environnementales plus contraignantes ; les véhicules électriques vont devenir la norme car les moteurs thermiques vont disparaître.

À l'échelle de Méry-sur-Oise, nous avons les moyens d'agir pour préparer un monde « soutenable » pour les générations futures.

C'est le sens du projet « Méry ma planète ! » que nous mettons en place, accompagnés par les experts d'Objectif Carbone, pour mesurer et réduire l'empreinte carbone des bâtiments et des services municipaux. Un projet collectif vertueux, auquel tous les Mérysiens peuvent s'associer, car chacun d'entre nous a les moyens de mieux se comporter pour diminuer son impact environnemental.

Pierre-Edouard EON

Maire de Méry-sur-Oise
Vice-président du Conseil
départemental du Val d'Oise



Obtenir son passeport ou sa carte d'identité : le casse-tête avant les vacances

À l'approche de la période estivale, le délai d'attente pour obtenir une carte d'identité ou un passeport s'allonge considérablement : l'État, qui a transféré ce service aux communes, n'a pas mis en place suffisamment de bornes pour répondre aux besoins, les services sont saturés.

Avec un délai moyen de 66 jours, il est souvent trop tard pour obtenir un rendez-vous et disposer à temps du précieux sésame pour ceux qui n'ont pas pris leurs précautions, même en présentant un billet d'avion déjà réservé. Beaucoup sont contraints de parcourir des centaines de kilomètres pour trouver une Mairie qui les accueille...

En son temps, nous avons réclamé à la Préfecture l'installation d'une borne pour assurer ce service public aux Mérysiens jusque-là contraints de s'adresser à Auvers-sur-Oise. Pour faire face à l'afflux des demandes et réduire les délais d'attente, **Méry s'est à nouveau portée volontaire pour ouvrir des créneaux supplémentaires**, soit 160 rendez-vous en plus sur les mois de mai et juin.

LE CHIFFRE DU MOIS

4 110

C'est le nombre de passeports et de cartes nationales d'identité délivrés à Méry en 2022 par le service des démarches administratives.



2 JUILLET

N'oubliez pas votre crème solaire !

Le CCAS et le Secours populaire de Méry proposent aux familles et aux personnes isolées une sortie à la mer d'une journée, direction la Côte d'Opale et les immenses plages du Touquet. Deux cars emmèneront nos vacanciers pour cette journée d'activités libres pendant laquelle chacun pourra à sa guise profiter de la plage pour se baigner, rôti au soleil, édifier des châteaux de sable ou, plus tranquillement, se promener à la découverte de la célèbre cité balnéaire. Les enfants resteront sous la responsabilité de leurs parents, pique-nique et boissons ne sont pas fournis.

Le 2 juillet - départ du parking de La Luciole à 8h, retour prévu vers 20h30 - Tarif adultes 5€ / Enfants (conseillé à partir de 3 ans) 2€ - Inscriptions jusqu'au 25 juin, dans la limite des places disponibles auprès de ccas@merysuroise.fr ou 01 30 36 23 11 ou 01 30 36 23 25

19 JUIN

Déjeuner d'été des aînés

Le CCAS convie les aînés de Méry âgés de 70 ans et plus au 31/12/2022, accompagnés de leurs conjoints (sans âge minimum), au traditionnel repas d'été, **dimanche 25 juin à 12h à La Luciole**. Au menu, repas gourmand, convivialité et après-midi festif, pour danser dans la bonne humeur sur le parquet de La Luciole.

Renseignements et inscriptions avant le 19 juin par mail : ccas@merysuroise.fr ou 01 30 36 23 11 ou 01 30 36 23 25.

7 AU 14 OCTOBRE

Voyage des seniors au pays basque

Profitez de l'été indien pour découvrir la charmante ville d'Urrugne, au Pays Basque et ses environs : Bayonne, Biarritz, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Jean-de-Luz, et même San Sebastian en Espagne. Le CCAS propose, sans conditions de ressources, aux Mérysiens retraités de plus de 60 ans (ou de plus de 55 ans en situation de handicap) un séjour tout compris de 8 jours / 7 nuits en bord de mer.

Du samedi 7 au samedi 14 octobre. Sur inscription auprès du CCAS, dans la limite des places disponibles. Réunion d'information vendredi 9 juin à 14h30, salle des Anciennes Ecuries, impasse du château.



RETOUR EN IMAGES



10 AVRIL

Des centaines de « chasseurs » dans le parc du château pour la chasse aux œufs.



À la découverte du handisport

Du 17 au 20 avril, dans le cadre du dispositif « Terre de Jeux 2024 », les services de la Ville, les établissements scolaires, le club de basket de fauteuil de Cergy et le Comité départemental de Volley-ball avaient organisé des journées de découverte des sports paralympiques pour les enfants des écoles élémentaires et du collège de Méry. Boccia, handi judo, torball, céci foot, basket fauteuil, biathlon handi, volley-ball assis... Autant de disciplines méconnues pratiquées par des sportifs porteurs de handicap auxquelles ont pu s'essayer les enfants, mesurant au passage toute la difficulté de l'exercice. C'est avec le spectacle « D-Pas ! », proposé par trois danseurs de hip hop et de breakdance (dont l'un en fauteuil), que s'est clôturée cette semaine de sensibilisation.

20
TERRE
DE JEUX
24



TERRE DE JEUX 2024 NON STOP JUSQU'AU JO DE PARIS

En mai : Sortie VTT organisée par la Ville pour les écoles et le collège

23 juin : Journée olympique au stade Bernard Gambier : les élèves de CM1 s'affronteront lors de mini-olympiades

Du 3 au 7 juillet : Activités paralympiques, escalade et breaking pendant la première semaine de Méry Plouz

De nouvelles initiatives seront programmées tout au long de l'année scolaire 2023-2024.

19 juillet 2024 : Méry a la flamme !

Nous l'espérons, c'est désormais certain : la flamme Olympique, la vraie, fera une halte à Méry, avant de rejoindre Paris, le 19 juillet 2024. Une grande fierté pour notre commune aux deux étoiles « Ville active et sportive », récemment labellisée **Terre de jeux 2024**.

À sept jours de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques, la flamme, symbole de paix allumée à Olympie dans les ruines du temple d'Héra, partira du château de Méry pour rejoindre Auvers-sur-Oise, portée par des mérysiens qui se relaieront tous les 200 mètres. Ce moment « historique » pour notre commune sera l'occasion d'un grand pique-nique et d'une après-midi d'activités sportives (forcément olympiques !), dans le parc du château.

17 AVRIL Tacos en visite à l'école Jean Jaurès

À l'initiative de leur enseignante, **madame Jossome**, les enfants de la maternelle Jean Jaurès ont accueilli avec enthousiasme un visiteur inédit : Tacos, un superbe et tendre labrador de 7 mois. Actuellement en famille d'accueil, Tacos s'apprête à rejoindre le centre de dressage de l'association **Handi'chiens** pour apprendre à accompagner des personnes handicapées ou en difficulté (personnes à mobilité réduite, personnes âgées, autistes, aveugles...).



3 JUIN Cherchez la petite bête à Méry s'anim !...

Excités comme des puces, animateurs et enfants de Méry préparent activement la nouvelle édition de Méry s'anim !, la fête dédiée aux enfants, consacrée cette année à toutes les petites bêtes du « peuple de l'herbe ». Une véritable ruche en activité pour un sacré travail de fourmi. Promis, ça ne sera pas piqué des hannetons !

Samedi 3 juin, à partir de 14h, à La Luciole. Entrée libre.

Méry s'engage avec Objectif Carbone

Décidée à contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et aux objectifs de développement durable par la mise en œuvre de bonnes pratiques (éclairage LED, isolation des bâtiments, réduction des consommations énergétiques, consommation raisonnée de l'eau, récupération des eaux de pluie...), Méry a choisi de se faire accompagner par un cabinet spécialisé : **Objectif Carbone**.

La phase de collecte des données mobilise actuellement tous les services de la Ville avec pour objectif de mesurer l'« empreinte carbone » totale des services et bâtiments municipaux. Ceci pour nous doter d'indicateurs permettant d'évaluer les résultats de nos actions et nous inviter à mettre en œuvre une méthodologie rigoureuse et efficace.

À la rentrée, un groupe de travail composé d'élus, des services de la Ville et de Mérysiens volontaires, sera constitué pour réfléchir aux moyens d'associer tous les Mérysiens aux mesures de sobriété énergétique. Car l'avenir de notre planète est bien sûr l'affaire de tous.

Rendez-vous samedi 16 septembre à La luciole, pour notre journée de sensibilisation et de mobilisation « Méry Ma planète ! »



Cantines scolaires : apprenons à moins gaspiller

Du 4 au 13 avril, les équipes de Tri-Action et du Service scolaire de Méry ont sensibilisé les enfants de nos écoles au gaspillage alimentaire à la cantine. À la fin de leur repas, les élèves d'élémentaires ont trié les aliments restant dans les assiettes qui ont été pesés pour identifier les quantités non consommées par nature d'aliments.

Les résultats de ces pesées devront permettre la mise en place d'un programme d'actions destinées à changer les comportements de nos jeunes convives, à encourager les bonnes pratiques anti-gaspillage et à préparer la collecte et la valorisation des biodéchets des écoles par Tri-Action, obligatoire à compter de janvier 2024.



Votre gros électroménager collecté à domicile

Fini les appareils électro-ménagers dont vous ne voulez plus, ramassés comme de vulgaires encombrants ! En partenariat avec **Ecosystem**, notre syndicat Tri-Action lance la collecte des gros électroménagers gratuitement à domicile, sur rendez-vous. Vous n'avez même pas besoin de sortir vos appareils dans la rue, ils sont pris en charge à l'intérieur de votre logement ! 40 % des appareils collectés seront réparés pour être réemployés par une structure de l'économie sociale et solidaire. Les autres seront recyclés par une filière spécialisée, dans le strict respect des normes environnementales.

Vous voulez vous débarrasser de votre frigo ou de votre machine à laver ? Prenez rendez-vous au jour et à l'heure de votre choix sur syndicat-tri-action.fr en remplissant le formulaire.

je donne mon **electromenager.fr**
Collecte gratuite et à domicile de votre gros électroménager

ecosystem
recycler c'est protéger



Le savez-vous ?

Ecosystem est un éco-organisme, c'est à dire une entreprise à but non lucratif d'intérêt général, agréé par les pouvoirs publics. Il est intégralement financé grâce à l'éco-participation payée par les acheteurs d'appareils neufs et reversée par les fabricants d'électro-ménager.

Entreprise « à mission », Ecosystem œuvre à l'allongement de la durée de vie des équipements électriques et électroniques ménagers en soutenant la réparation et le réemploi. Ecosystem assure également leur dépollution et leur recyclage quand ils sont devenus des déchets, ainsi que celui des équipements électriques et électroniques professionnels, des lampes et des petits extincteurs usagés.

Plus d'informations sur ecosystem.fr

ecosystem
recycler c'est protéger

Tri Action passe au gaz naturel

La flotte des 22 camions de Tri-Action roule désormais au Bio-GNV (Gaz Naturel pour les Véhicules), pour réduire l'impact environnemental de la collecte des ordures ménagères et améliorer la qualité de vie des habitants de nos communes. Tri-Action devient ainsi le premier syndicat de collecte et de gestion des déchets du Val d'Oise à remplacer l'intégralité de sa flotte de camions-bennes par une alternative plus propre.

Avec le Bio-GNV en remplacement du gazole, les émissions de CO₂ liées à la circulation des camions sont diminuées de 80 %, les nuisances sonores sont divisées par deux, et les émissions de particules fines, d'odeur et de fumées sont supprimées en quasi-totalité.

Pour assurer son autonomie dans le ravitaillement de ses camions, Tri Action a installé une station GNV sur le site de la déchetterie de Bessancourt.

Ils roulent!
Le déploiement des camions roulant au GNV est lancé!

Dès aujourd'hui, pour vous:
Moins de bruit ✓
Moins de pollution ✓





Notre « poumon vert » s'agrandit



Depuis 2014, le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt (SMAPP) porte l'ambitieux projet de créer dans le Val d'Oise une nouvelle forêt de 1 340 hectares sur le territoire des sept communes riveraines de la plaine, dont 27 % à Méry-sur-Oise.



En restaurant une plaine polluée pendant des dizaines d'années par les eaux usées de la région parisienne, la forêt de Maubuisson contribuera à la lutte contre le réchauffement climatique et au développement de la biodiversité. Barrière contre l'urbanisation galopante de la région parisienne, ce poumon vert ouvert à la promenade constituera un aménagement emblématique du patrimoine naturel de l'Île-de-France et du Val d'Oise : on n'a pas créé en France de forêt de cette importance depuis Colbert !

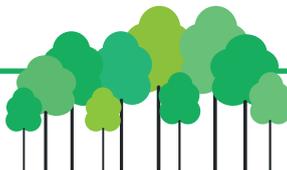
Déjà 446 000 arbres 
plantés sur 210 hectares

Ce chantier de 85 millions d'euros est prévu pour s'achever en 2028/29, en fonction du rythme des acquisitions foncières à réaliser. Il faudra ensuite « quelques années » pour permettre aux arbres de parvenir à maturité et d'offrir aux promeneurs le couvert végétal et le paysage d'une véritable forêt. Le chemin est long ? Qu'importe ! La forêt de Maubuisson prépare le futur du territoire pour les générations à venir et restitue à la nature le rôle inestimable qu'elle avait perdu sur la plaine.

Plus d'informations sur www.smapp-foret.fr

LA FORÊT EN QUELQUES CHIFFRES...

- 1 340 hectares** d'aménagements forestiers
- 1 million d'arbres** à planter
- 30 espèces d'arbres** sélectionnées par l'ONF
- 90 km de chemins** à tracer
- 6 000 parcelles** à acquérir
- 100 000 habitants** à proximité des aménagements forestiers



3 QUESTIONS À

Bernard Tailly
Président du SMAPP



Quels événements ont marqué le projet depuis la dernière campagne de plantation ?

Nous voulions sanctuariser le secteur nord de la future forêt, dégradé par la présence d'un campement de roms très ancien et par les déchets sauvages accumulés depuis plus de 15 ans. Le SMAPP a donc protégé le secteur par des merlons, des glissières le long des routes et des barrières à l'entrée des chemins avant de procéder à l'évacuation du camp avec le concours des services de l'État. Nous avons pu ensuite lancer les opérations pour la nouvelle campagne de plantation de cet hiver de 175 000 nouveaux arbres, en confiant d'abord à une entreprise spécialisée la collecte, le tri et l'évacuation de plus de 3 000 tonnes de déchets, dont un tiers de matériaux amiantés nécessitant un traitement très complexe !

Comment se portent les plants des premières campagnes ?

Nous avons eu, à l'automne 2022, une belle et heureuse surprise ! Malgré les chaleurs caniculaires de l'été dernier et le déficit pluviométrique du printemps et de l'été, l'ONF a confirmé un excellent taux de reprise des jeunes plants : avec 90 % il est conforme à celui d'une année normale, ce qui valide le choix des essences résistantes par l'ONF pour faire face aux changements climatiques à venir. Quant aux premiers plants mis en terre fin 2019, ils croissent vigoureusement puisque certains atteignent près de deux mètres et émergent désormais nettement des herbes sauvages.

Quel programme pour cet hiver et l'année 2023 ?

Bien que nos campagnes de plantations dépendent de la maîtrise foncière, le rythme soutenu de l'hiver dernier sera maintenu cette année : la campagne 2022/23 couvrira 80 hectares soit environ 155 000 plants. Au printemps 2023, commencent les travaux de réhabilitation des bois existants sur les secteurs où la maîtrise foncière est acquise : à Méry-sur-Oise pour le Bois des Garennes, et à Pierrelaye sur la Butte Rouge. En même temps, nous engageons la réhabilitation des chemins avec l'objectif de donner l'envie aux promeneurs de se réappropriier les lieux. Il faut rapidement pouvoir de nouveau traverser agréablement la plaine, depuis Saint-Ouen L'Aumône à Frépillon et de Frépillon à Pierrelaye. Ce sera une belle victoire d'étape !

Tour d'horizon des travaux



Salle des fêtes : planning tenu !

Les travaux de reconstruction de notre salle des fêtes progressent à grands pas pour la réouverture, comme prévu, à la rentrée de septembre. Le gros œuvre (murs, toit, dalle) est achevé, les menuiseries extérieures sont posées. Les entreprises sont à l'œuvre pour l'isolation thermique et phonique, l'installation électrique, la plomberie. Puis viendront la pose du parquet, la construction de la scène, l'équipement des sanitaires, du bar et des loges, les travaux de peinture... Et pour la finition extérieure, un parvis en pavés comme devant la Mairie et la suppression de l'horrible pylône électrique !

BUDGET : 2,2 M€ **SUBVENTION ÉTAT : 600 K€** **CONSEIL DÉPARTEMENTAL : 650 K€**

École Jean Jaurès

Pendant les vacances de printemps, pose de panneaux acoustiques dans 4 classes de maternelles. En 2024, une deuxième phase permettra le traitement acoustique du restaurant scolaire.

BUDGET : 5 000 €



École du Centre

Passage en LED des éclairages de l'école maternelle du Centre.

BUDGET : 1 500 €



Gymnase

C'est à l'association **Du côté des femmes** qu'a été confiée la peinture des couloirs du gymnase. **Du côté des femmes** accompagne les femmes victimes de violences conjugales en leur proposant notamment de participer à des chantiers d'insertion dans les métiers du bâtiment.

BUDGET : 10 000 €



Équipements sportifs

Pour permettre une meilleure maîtrise des consommations d'électricité, installation d'horloges de programmation des éclairages dans les bâtiments sportifs de la Ville.



BUDGET : 3 500 €

Enfouissement des réseaux

Place de la Mairie, suppression de l'ensemble des poteaux électriques et enfouissement des câbles aériens autour de la salle des fêtes (rue des Écoles, rue Victor Hugo).

BUDGET : 216 000 €

Bâtiments communaux

Le « Pavillon de l'horloge » (en face de la Mairie) et le « Pavillon de musique » (ancienne école de Sognolles) ont désormais leur enseigne.

BUDGET : 1 300 €



Tous les dimanches jusqu'au 25/06
de 11h à 12h30

→ **Méry Fit'**

Stade Jean Brestel

Samedi 3/06 de 14h à 18h

→ **Méry S'Anim**

La fête dédiée aux enfants
La Luciole



Vendredi 9/06 à 21h

→ **Concert « Ale Tzusamen »**

Festival d'Auvers. La Luciole



Samedi 10/06 de 9h à 17h

→ **Déchèterie mobile**

Parking de La Luciole

Samedi 10/06 à 21h

→ **Concert « Barrios, Chopin de la guitare »**

Festival d'Auvers. Château de Méry



Dimanche 11/06 à 17h30

→ **Concert « Périple musical des**

Séfarades » Festival d'Auvers. Château de Méry

Samedi 17/06 à partir de 11h30

→ **Barbecue party de l'ARAC**

Vieux Moulin de Us

Participation adhérent : 42€ / non-adhérent : 45€

Renseignements au 06 71 68 34 08

ou 06 13 59 12 18

Mercredi 21/06 à partir de 18h00

→ **Fête de la Musique**

Parc du château et église Saint-Denis.

Entrée libre

Judi 22/06 à 21h

Concert « Ireland and Scotland »

Festival d'Auvers. Église Saint-Denis



Vendredi 23/06 à 21h

→ **Concert « Bach Vivaldi Concerti »**

Festival d'Auvers. Église Saint-Denis

Samedi 24/06 de 8h à 13h

→ **Animation « Méry Normandy »**

sur le marché. Parvis de la Mairie

Dimanche 25/06 à partir de 12h

→ **Déjeuner d'été des seniors**

La Luciole



Dimanche 2/07

→ **Journée à la mer**

Organisée par le CCAS

Du 3 au 13/07

→ **Méry Plouz**

Parc du château. Entrée libre

LES ATELIERS DES SENIORS*
à La Luciole



Mardi 20/06 de 9h à 12h

→ **Atelier esthétique**

Judis 1^{er}, 8 et 15/06 de 10h à 12h

→ **Ateliers numériques**

Vendredis 2, 16 et 30/06 de 10h à 12h

→ **Atelier scrapbooking**

Vendredis 23/06 de 14h15 à 17h15

→ **Atelier art floral**

Mardis 27/06 de 10h à 11h

→ **Atelier cognitif**

Mardi 6/06 de 14h15 à 16h15

→ **Atelier arts visuels**

Mardi 13/06 de 10h à 11h

→ **Atelier de sophrologie**

*Renseignements et inscriptions au 01 30 36 23 11



CONFÉRENCE D'HISTOIRE DE L'ART

Sarah Bernhardt au Petit-Palais

> VENDREDI 16 JUIN À 20H

Figure emblématique du tournant des XIX^e et XX^e siècles, la « Divine » Sarah Bernhardt (1844-1923), actrice autant qu'artiste, fait l'objet d'une rétrospective exceptionnelle au Petit Palais qui possède l'un de ses plus beaux portraits peint par

son ami Georges Clairin. À travers 400 œuvres, l'exposition retrace la carrière de ce « monstre sacré », terme inventé pour elle par Jean Cocteau, et présente des aspects de sa vie moins connus comme son activité de peintre et d'écrivain mais surtout de sculptrice. Sarah Bernhardt au Petit Palais, est le thème de notre prochaine conférence d'histoire de l'art, animée par Virginie, notre captivante conférencière.

Vendredi 16 juin à 20h, à La Luciole - Participation : 7,5 € (tarif familial), 5 € (plein tarif) et 1€ (tarif réduit moins de 16 ans et demandeurs d'emploi) / Billets en vente à La Luciole. Renseignements au 01 30 36 23 00.



Santé au travail

Dans une démarche d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail, la Ville a mis en place avec l'association AMJH (Association du Mouvement Juste et Harmonieux) animée par **Simon Despeisse**, des séances de relaxation pour les agents d'office et d'entretien et les gardiennes d'écoles. Ces séances ont pour but de relâcher les tensions musculaires dues aux gestes répétitifs pouvant être à l'origine de troubles musculo-squelettiques et de diminuer le stress provoqué par un environnement de travail bruyant. Premiers retours très positifs !

BIENVENUE

Accompagnante périnatale



Christine

Léon est une professionnelle de santé spécialisée dans le domaine de la périnatalité. Elle vous accompagne de la grossesse

aux premiers mois de vie de votre bébé en proposant des massages bien-être pré- et postnatal, des massages détente pour les bébés, un soutien à l'allaitement maternel et bien d'autres conseils en puériculture.

Christine Léon au 06 15 31 89 42 ou par mail ecloreenharmonie@outlook.fr

Organisation de réceptions post funéraires

Pour permettre aux familles et proches dans le deuil de se retrouver dans une atmosphère paisible et chaleureuse après les funéraires, **Yolène** propose l'organisation de buffets post funéraires, à domicile ou dans une salle louée. Ses collations salées et/ou sucrées s'adaptent au budget de chacun.



Yolène Verstraete
Zonchello au 06 78 17 69 51 ou par mail yolene.orpf95@gmail.com / site : www.yolene-orpf95.fr

SPÉCIAL JEUNES

Le Pass Méry : pour une vie d'ado plus active !

La Municipalité propose aux adolescents mérysiens nés en 2009 et 2010 son pass culture et sports pour encourager les jeunes à pratiquer des activités associatives et culturelles à Méry. Le Pass Méry, c'est une aide de 50€ à utiliser en toute liberté pour le financement de l'adhésion à une association sportive ou culturelle de Méry ou pour l'achat de places de cinéma et de spectacle à La Luciole.

Renseignements sur www.merysuroise.fr ou auprès de **Julie Jeuland-Socroun**, notre coordinatrice jeunesse au 06 10 43 58 35 / passmery@merysuroise.fr



Encourager les vocations d'animateurs avant 18 ans

Comme toutes les communes, Méry est confrontée chaque année aux difficultés de recrutement d'animatrices et d'animateurs pour ses centres de loisirs. Pour y remédier, le Pôle Éducation Enfance Jeunesse s'efforce de susciter et d'accompagner des vocations pour attirer les jeunes vers les métiers de l'animation. Si possible à Méry !

Depuis cette année, un partenariat avec le lycée Louis Jovet de Taverny permet aux élèves de la Seconde à la Terminale préparant le bac professionnel « Animation-enfance et personnes âgées » d'effectuer des stages sur le terrain. Deux stagiaires ont ainsi pu rejoindre les équipes d'animation de Méry.

La Ville s'est aussi associée au parcours de formation et d'insertion « Sport, Olympisme et Citoyenneté » de l'association Ex-Aequo de Cergy. Depuis février, une jeune Mérysiennaise inscrite dans ce parcours est accueillie en stage à Méry, auprès des services de l'animation enfance jeunesse et des sports. Elle propose des activités de motricité et d'initiation sportive pour les enfants fréquentant l'accueil de loisirs maternel à Vaux le mercredi. Une expérience utile pour le Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur de Loisirs Sportif » qu'elle prépare sur six mois.

MARS

Ils sont arrivés

Nelya SERSAB
Matéo BOURGOIN
Siloé DUBOIS
Willow JEANNE-ROSE
GILLAIN
Zeynab NIAKATÉ
Aaron BOIREAU
Olivia ROUXEL

Ils se sont dit « oui »

Adel AMIR et
Kaïna MERLE
Mathieu SKUZA et
Mélanie DA ROCHA

Ils nous ont quittés

Lydia MAILY
Christian DEBUIRE

PRATIQUE

Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous composez le **3237**. Pour les week-ends et jours fériés, la pharmacie de garde est affichée à votre officine.

4/06 Pharmacie Joly

Quartier de la Garenne
L'ISLE-ADAM
Tél : 01 34 69 52 85

11/06 Pharmacie

Lawniczak
2 rue G. Péri
SAINT-MARTIN
DU TERTRE
Tél : 01 30 35 71 44

18/06 Pharmacie des Plantes

43 Grande Rue
L'ISLE-ADAM
Tél : 01 34 69 00 03

25/06 Pharmacie Bardet

1 rue Guichard
PARMAIN
Tél : 01 34 73 02 12

2/07 Pharmacie

Leroux
14 rue Richambre
BELLOY-EN-FRANCE
Tél : 01 30 35 75 21

Permanence juridique

Samedi 24/06
de 9h à 12h

Mairie. Gratuit
pour les Mérysiens.
Sur rendez-vous au
01 30 36 23 00

RETOUR EN IMAGES

Le 13 mai, nous étions plus 80, dont de très nombreux enfants, mobilisés pour l'opération « Nettoyons la nature ». Merci à tous pour votre engagement citoyen.



TRIBUNES D'EXPRESSION / GROUPES D'OPPOSITION

Le « permis de louer », un outil contre l'habitat indigne !

Aujourd'hui à Méry-sur-Oise, comme dans de nombreuses communes du Val d'Oise, il existe un grand nombre de logements insalubres et indécents. Plusieurs familles sont obligées de vivre dans des conditions indignes ! Or depuis le 21 décembre 2016, un décret dans le cadre de la loi Alur permet aux communes d'établir des zones ou de définir des catégories de logements pour lesquels un permis de louer est indispensable. Ce permis de louer donne le pouvoir aux collectivités de contrôler l'état des logements et d'éviter ainsi les locations insalubres. Afin d'éviter que des marchands de sommeil s'enrichissent sur le dos de personnes en difficultés en leur proposant des locations malsaines et dangereuses, la municipalité pourrait mettre en œuvre cet outil comme c'est déjà le cas dans d'autres communes du Val d'Oise.

Ce permis de louer permet aussi d'obliger les propriétaires indécents à faire les rénovations nécessaires que ce soit en termes d'isolation ou de confort afin que leurs locataires puissent vivre dans des conditions acceptables. Les critères vérifiés sont : l'électricité, le gaz, la présence d'amiante ou de plomb, la surface du bien, la luminosité, le chauffage, l'isolation ou encore l'aération. Outre le fait que la mise en place de ce dispositif permette aux locataires de pouvoir vivre « enfin » dans des logements décents, il lance un signal aux éventuels marchands de sommeil qui voudraient investir Méry-sur-Oise que ce n'est pas dans notre ville qu'ils pourront œuvrer !

Groupe « Demain avec les Mérysiens » demainaveclesmerysiens@outlook.fr

NDLR : Ce numéro du Mérydien ne comporte pas de tribune du groupe "Engagé.e.s pour Méry" qui ne nous a pas communiqué de texte.



Sirba Octet « Ale Tsuzamen »

Issus de formations prestigieuses comme l'Orchestre de Paris, les musiciens de Sirba Octet proposent une lecture originale du répertoire klezmer, yiddish et tzigane. Si la virtuosité et l'émotion se retrouvent inévitablement dans les airs marqués par l'errance de ces peuples, ce sont la couleur, la richesse et l'inventivité de la réécriture musicale qui font la singularité de cet ensemble. Venez découvrir absolument ces 8 musiciens exceptionnels à l'interprétation éblouissante !



Réservations au :
01 30 36 77 77 ou sur
festival-auvers.com

Vendredi 9 juin à 21h à La Luciole.
Tarif : 25 € / réduit : 15€ / Pass Campus : 5 €



Barrios, Chopin de la guitare

Thibaut Garcia,
guitare

Agustin Barrios Mangoré,
Albeniz, Giuliani,
Regina Sainz de la Maza

Samedi 10 juin à 21h
au château de Méry
Tarif : 25 € / réduit : 15€ /
Pass Campus : 5 €

Périple musical des séfarades

Canticum
Novum

Musique de la diaspora
séfarade, de Catalogne à
l'Empire ottoman

Dimanche 11 juin à 17h30
au château de Méry
Tarif : 25 € / réduit : 15€ /
Pass Campus : 5 €



Bach Vivaldi Concerti

Ensemble Jupiter

Bach, Vivaldi : florilège de concertos

Jedi 22 juin à 21h
en l'église Saint-Denis
Tarif : 30 € ou 20 € / réduit : 15 € /
Pass Campus : 5 €

Ireland and Scotland Curious Bards

Musiques gaéliques et celtes
traditionnelles.

Vendredi 23 juin à 21h
en l'église Saint-Denis.
Tarif : 30 € ou 20 € / réduit : 15 € /
Pass Campus : 5 €



Des places offertes aux Mérysiens

Partenaire du Festival d'Auvers, la Ville offre aux Mérysiens deux places pour le concert de leur choix (dans la limite des places disponibles). Retrouvez le programme des concerts sur festival-auvers.com et réservez directement auprès du Festival d'Auvers par téléphone au 01 30 36 77 77. Premiers arrivés, premiers servis !



Samedi 1^{er} juillet 2023 à partir de 20h

Soirée d'ouverture de la saison :
guinguette sur les bords de l'Oise
PONT D'AUVERS, CÔTÉ MÉRY

Orchestre, piste de danse, buvette et food truck.
Pour stationner facilement, venez à vélo !

La Guinguette des bords de l'Oise revient

Venez respirer un souffle d'été sur les rives de l'Oise avec l'ouverture aux beaux jours de notre guinguette ! Les week-ends d'été jusqu'au 15 septembre, profitez de la terrasse panoramique et de ses tables de pique-nique, des chaises longues, du terrain de boules et de la buvette. Et, nouveauté 2023, embarquez avec Val d'Oise Aventures pour une balade en canoë à partir du nouveau ponton flottant installé en mai.